

Info éclair SPÉCIAL BUDGET

Conseil d'administration du 2 octobre 2007

UN BUDGET SANS PRÉCÉDENT DE 17,8 M\$ pour le développement de nouveaux services et le retour progressif à l'équité interrégionale

Lors d'une conférence de presse tenue le 1^{er} octobre 2007 à l'Agence, le ministre responsable de la région des Laurentides, M. David Whissell, a annoncé officiellement le budget de développement de 17,8 M\$ que le ministère a attribué au réseau de la santé et des services sociaux des Laurentides pour 2007-2008. Ce développement porte le budget régional à 709,1 M\$.

Cette annonce est évidemment accueillie avec grande satisfaction par le conseil d'administration et par le président-directeur général de l'Agence, M. Jocelyn Ouellet, qui reconnaissent dans ce budget un investissement substantiel et sans précédent pour augmenter les services à la population. L'an dernier, le budget pour le développement de nouveaux services s'élevait à 6 M\$.

[Communiqué](#) de M. Whissell

Tenir compte de la réalité des établissements

Comme chaque région du Québec, la région des Laurentides a reçu un budget « de développement » pour mettre sur pied de nouveaux services, soit 9,1 M\$ (3,9 M\$ base déboursée). À cette somme s'ajoute un budget « de transition » de 8,7 M\$ (5,8 M\$ base déboursée), pour corriger l'écart de financement de la région par rapport à la moyenne québécoise.

Le ministère reconnaît en effet depuis quelques années que neuf des 16 régions du Québec sont sous-financées par rapport à la moyenne et a commencé, depuis 2004-2005, à leur octroyer des budgets de rattrapage.

Il s'agit donc d'un effort concret du ministère pour éliminer plus rapidement le sous-financement. « À ce rythme, on escompte que cet écart pourrait être éliminé en six ans, a commenté M. Ouellet, ce qui se traduira par une augmentation appréciable, d'année en année, des services à la population. »

Le défi : concilier les priorités ministérielles et les enjeux régionaux

L'Agence des Laurentides et le ministère ont travaillé intensément pour répartir le plus adéquatement possible ces 17,8 M\$. La proposition issue de ces travaux a été approuvée par le ministère et par le conseil d'administration, qui a tenu à féliciter le personnel de l'Agence qui a participé à cette opération.

Le défi, relevé avec succès, consistait à consacrer la presque totalité des sommes aux priorités ministérielles, qui sont aussi celles de la région, soit les personnes âgées, les personnes présentant une déficience intellectuelle ou une déficience physique, les jeunes en difficulté et les personnes ayant des problèmes de santé mentale, et cela, tout en respectant différents engagements régionaux.

Au nombre des différents engagement régionaux, signalons ces exemples :

- avec **1 M\$** qui leur sont attribués, l'Agence complète le financement de base des **organismes communautaires**, tel qu'établi dans le cadre de référence datant de 1998. Ce budget marque une étape importante dans l'évolution de ce dossier, puisqu'il ouvre désormais la porte au financement de nouveaux organismes;
- l'Agence a obtenu une marge de manœuvre de **800 000 \$ pour les CSSS**, afin de leur permettre d'investir dans des services aux personnes âgées ciblés dans leur « projet clinique »;
- il a également été possible de réserver des sommes pour soutenir le développement de la **mission régionale du CSSS de Saint-Jérôme**, soit **430 000 \$** (excluant les immobilisations);
- au sein des programmes prioritaires, l'Agence a tenu à réserver **310 000 \$** à la santé publique, principalement pour la prévention et la promotion de la santé.

Le président-directeur général de l'Agence, M. Jocelyn Ouellet, a souligné l'excellente collaboration des établissements et des organismes communautaires dans toute cette opération.

Plus de services pour les clientèles prioritaires

L'Agence et les établissements ont, entre autres, établi avec précision les effets attendus des investissements pour chacune des clientèles particulières. Les tableaux qui suivent en précisent les principaux éléments. Le reste du budget, environ 1 M\$, ira à Info-santé et à divers autres services.

PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE **6 M\$ (33,9 %), dont 3 M\$ EN SOUTIEN À DOMICILE** **1,9 M\$ BASE DÉBOURSÉE**

Les grands besoins de services pour les personnes âgées viennent en tête de liste.

Service	Nombre supplémentaire desservi
Gestionnaire de cas dans tous les CSSS	468 personnes
Soutien à domicile	736 personnes
Soutien à domicile dans les résidences privées pour personnes âgées	450 personnes
Répit pour les proches aidants	395 familles

Ce budget permettra également de mettre sur pied un **projet régional de soins post-hospitaliers de 35 lits**, un service qui a un incidence favorable au retour à domicile des personnes âgées plutôt qu'à un recours à l'hébergement de longue durée, de même que **sept projets pour les proches aidants**.

En ce qui a trait à l'hébergement, **10 nouvelles places en ressource intermédiaire** seront créées et les services spécialisés en CHSLD seront augmentés.

Enfin, en **santé publique**, plus de 300 000 \$ seront consacrés à des programmes de prévention, et les **organismes communautaires** recevront 42 000 \$.

PERSONNES HANDICAPÉES **5,2 M\$ (29 %)** **2,7 M\$ BASE DÉBOURSÉE**

Les personnes handicapées n'ont pas connu depuis longtemps une injection budgétaire de cette ampleur. En voici les principaux effets escomptés :

Services	Nombre supplémentaire desservi
Allocation directes	176 familles
Interventions de 1 ^{re} ligne en déficience physique, déficience intellectuelle et trouble envahissant du développement (DI-TED)	670 personnes
Déficience du langage	185 enfants
Déficience motrice	64 enfants
Trouble grave du comportement DI-TED	4 enfants
Urgences sociales DI-TED	8 enfants
Intervention comportementale intensive TED	4 places
Services d'adaptation et d'intégration DI-TED	108 enfants et jeunes

De l'argent est également consacré pour financer les **chèques emploi-services** au taux de 10 \$ l'heure (taux récemment haussé), et pour les **organismes communautaires** (près de 300 000 \$).

JEUNES EN DIFFICULTÉ

2,8 M\$ (15,7 %)

1,1 M\$ BASE DÉBOURSÉE

Les jeunes en difficulté et leur famille sont une autre clientèle en grands besoins de services. L'argent est réparti entre la première et la deuxième ligne.

Services	Nombre supplémentaire desservi
Interventions de 1 ^{re} ligne	473 familles
Coordination des services aux jeunes	50 jeunes
Soutien aux parents en protection de la jeunesse	34 parents

De plus le budget permet de diminuer le **ratio de prise en charge** en centre jeunesse pour le ramener à 20,2 jeunes/intervenant et de consolider l'équipe d'évaluation en protection de la jeunesse.

Les **organismes communautaires** œuvrant auprès de jeunes recevront près de 375 000 \$

SANTÉ MENTALE

2,8 M\$ (15,7 %)

927 000 \$ BASE DÉBOURSÉE

Services	Nombre supplémentaire desservi
Services de 1 ^{re} ligne	1 505
Soutien d'intensité variable	270
programme santé mentale pour adolescents en centre jeunesse	8 jeunes

Les **organismes communautaires** en santé mentale obtiennent 36 000 \$.

Répartition entre les établissements

Les membres du conseil d'administration ont adopté la répartition de ces budgets entre les établissements. Cette année, 4/12 seulement de la somme sera versée à la région.

Total attribué à chaque établissement

Établissement	Base annuelle	Base déboursée
CSSS de St-Jérôme	5 243 651 \$	2 381 167 \$
CSSS du Lac des Deux-Montagnes	1 384 670 \$	770 304 \$
CSSS d'Antoine-Labelle	1 008 649 \$	696 350 \$
CSSS des Sommets	728 088 \$	424 712 \$
CSSS d'Argenteuil	952 351 \$	398 988 \$
CSSS de Thérèse-De Blainville	2 477 553 \$	1 086 680 \$
CSSS des Pays-d'en-Haut	1 227 925 \$	468 624 \$
Centre jeunesse des Laurentides	1 399 322 \$	591 848 \$
Centre du Florès	1 523 108 \$	833 430 \$
Centre André-Boudreau	91 000 \$	42 120 \$
CRDP Le Bouclier	1 041 631 \$	354 322 \$
La Résidence de Lachute	59 794 \$	21 416 \$
Pavillon Ste-Marie	52 925 \$	52 925 \$
Organismes communautaires	1 000 000 \$	333 333 \$
Autres	21 000 \$	1 232 000 \$

Ce développement substantiel donnera lieu à l'ouverture de nombreux nouveaux postes. Dans le contexte de pénurie actuelle de main-d'œuvre, le recrutement sera sans doute difficile. Pour faire face à ce problème, l'ensemble de la région devra se concerter. Le ministère est d'ailleurs déjà à la tâche pour trouver des solutions. Voilà un autre défi à relever.

Plus de 6 M\$ pour acquérir des équipements de haute technologie

Pour continuer à offrir à la population des services à la fine pointe, les établissements doivent maintenir leur parc d'équipements en haute technologie à un niveau élevé de qualité et de fiabilité, et suivre les progrès des innovations dans ce domaine. C'est ainsi que, comme l'a annoncé le ministre responsable de la région des Laurentides, M. David Whissell, le 1^{er} octobre dernier, les établissements des Laurentides pourront se prévaloir de nouveaux investissements totalisant plus de 6 M\$, pour le remplacement ou l'acquisition d'équipement en haute technologie. En voici le détail :

Investissements en haute technologie Octobre 2007

Établissement	Montant	Appareil
CSSS de Saint-Jérôme	Total: 1 770 000 \$	
	1 000 000 \$	tomodensitomètre
	440 000 \$	4 appareils d'anesthésie
	330 000 \$	6 ventilateurs
CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes	Total: 3 093 000 \$	
	2 800 000 \$	appareil d'imagerie par résonance magnétique
	163 000 \$	échographe pour le sein
	130 000 \$	mammographe
CSSS d'Argenteuil	Total: 190 000 \$	
	110 000 \$	2 ventilateurs
	80 000 \$	système de physiologie cardiaque ambulatoire et à l'effort
CSSS des Sommets	Total: 260 000 \$	
	135 000 \$	système de radiographie
	75 000 \$	système de laboratoire
	50 000 \$	système de physiologie cardiaque à l'effort
CSSS de Thérèse-De Blainville	Total: 84 000 \$	
	44 000 \$	équipement en ophtalmologie
	40 000 \$	appareil d'étude du champ visuel
CSSS d'Antoine-Labelle	Total: 659 000 \$	
	540 000 \$	système de radioscopie
	60 000 \$	analyseur de gaz sanguins
	59 000 \$	équipement d'endoscopie
CSSS des Pays-d'en-Haut	Total: 58 000 \$	
	40 000 \$	2 pompes thérapeutiques à pression négative
	18 000 \$	2 centrifugeuses